

Consultant spécialiste en systèmes d'alerte précoce

À propos du Centre

Le Centre for Disaster Protection (Centre de protection contre les catastrophes naturelles) (le Centre) financé par UK Aid et géré par DAI Global UK (DAI), a pour mission de changer la façon dont le monde se prépare et finance les catastrophes. La capacité à identifier, planifier et financer les catastrophes avant qu'elles ne surviennent permet de sauver des vies, de réduire les souffrances et de protéger les moyens de subsistance, ainsi que les économies, en particulier pour les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables. Le Centre réunit des pays et des organisations internationales de développement, humanitaires et du secteur privé pour trouver des solutions et plaider en faveur du changement. Nous recherchons les moyens de prévenir les effets dévastateurs des catastrophes, en aidant les pays et le système international à améliorer la gestion des risques. Dans ce but, le Centre propose des services de conseil, enrichit les connaissances, stimule l'innovation et crée des partenariats dans les secteurs du développement, de l'aide humanitaire et de la finance.

Le travail technique du Centre est axé sur des objectifs transversaux tels qu'énoncés dans sa stratégie quinquennale (2019-2024) :

1. **Conseil – services d'assurance qualité, de conseil et formation** : Nous disposons d'une fonction d'assurance qualité reconnue et largement utilisée qui a permis d'augmenter la quantité et la qualité des produits et services de financement des risques. Notre assistance technique et notre intervention en matière de renforcement des capacités efficaces permettent d'aider les pays vulnérables à haut risque à prendre de meilleures décisions en matière de gestion des risques de catastrophes grâce à l'échange de connaissances et à un véritable transfert de compétences.
2. **Données factuelles et apprentissage** : Nous sommes reconnus à l'échelle internationale comme moteur du changement grâce à des données factuelles, à l'expérimentation et à l'apprentissage, ce qui permet de renforcer la base mondiale de données probantes sur le financement des risques de catastrophes.
3. **Plaidoyer et influence** : Grâce au plaidoyer, à l'influence et en agissant en tant que modificateur positif du statu quo, nous améliorons la qualité et la quantité des financements des risques de catastrophes par le biais du système multilatéral.

Nous nous concentrons également sur la création de systèmes et de processus efficaces pour les collaborateurs et les opérations afin d'aider le Centre à évoluer et à se développer rapidement, mais de manière stratégique, pour favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion, garantissant que l'organisation est un excellent lieu de travail.

À propos du projet Sahel

Le Centre est actuellement en train d'élaborer et de mettre en œuvre un nouveau [projet](#) financé par UK Aid pour aider cinq pays de la région du Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger) à renforcer leurs systèmes de protection sociale adaptative.

Le Centre travaillera en étroite collaboration avec les équipes de pays, au cours de la deuxième phase du Programme de Protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS) de la Banque mondiale, afin de les aider à établir les bases d'une politique, de pratiques et d'un financement plus solides destinés à créer des systèmes de protection sociale au Sahel qui seront plus adaptatifs aux chocs liés au climat. Le Centre, par le biais de ses actions, s'assurera que les nouvelles améliorations des systèmes de protection sociale sahéliens s'appuient sur des principes et des pratiques de financement des risques de catastrophes efficaces, et que le financement à long terme ainsi que les systèmes d'alerte précoce sont liés à des déclencheurs appropriés.

Le projet devrait se dérouler de juillet 2022 à décembre 2026, période pendant laquelle le Centre apportera une assistance technique de haute qualité, un renforcement des capacités et un appui factuel pour s'assurer que :

1. Les systèmes nationaux de protection sociale dans les pays du Sahel sont mieux à même de s'adapter aux chocs, comme les sécheresses ou les inondations.
2. Les données météorologiques et relatives aux alertes précoces sont utilisées pour améliorer la préparation aux risques de catastrophes.
3. Des stratégies de financement sont mises en place pour les systèmes de protection sociale.
4. Les systèmes de protection sociale sont plus inclusifs, évitent de nuire et contribuent à l'égalité des sexes.

Contexte de la mission

Les pays du Sahel ont été confrontés à différents facteurs sociaux, économiques et climatiques complexes qui ont amplifié la fragilité et l'insécurité ces dernières années, augmentant ainsi l'ampleur de la vulnérabilité, en particulier des personnes pauvres de ces pays. Étant donné que la résilience des ménages aux chocs tels que les sécheresses et les inondations est relativement faible et qu'une grande partie de la population travaille dans les secteurs agricoles, disposant de capacités d'adaptation limitées, même des chocs liés au climat relativement moins graves peuvent avoir des effets significatifs sur les moyens de subsistance des personnes vulnérables. Cela a mis en évidence la nécessité de mettre en place des systèmes de protection sociale capables de s'adapter et de se développer pour réduire les vulnérabilités aux chocs climatiques et répondre aux situations d'urgence, ainsi que contribuer à renforcer la résilience à long terme des personnes vulnérables.

La Banque mondiale travaille aux côtés des gouvernements des pays du Sahel dans le but de leur fournir les outils, programmes et dispositifs institutionnels qui leur permettront de répondre aux chocs climatiques de manière rapide et efficace. Les programmes nationaux de protection sociale ont aidé les gouvernements à mettre en place les bases de systèmes de protection sociale adaptative (PSA). Ces systèmes ont permis d'établir l'infrastructure des filets sociaux pour assurer les transferts monétaires en réponse à des situations d'urgence aux personnes touchées par des chocs majeurs, notamment, la COVID-19 et l'insécurité alimentaire pendant les périodes difficiles de 2021 et 2022.

Afin que ces systèmes puissent étendre et adapter efficacement les réponses à différents types de chocs, et éventuellement apporter une aide avant les chocs graves touchant les personnes vulnérables, les acteurs de la protection sociale doivent pouvoir s'appuyer sur les données climatiques et relatives aux alertes précoces disponibles. Ces données peuvent être utiles à la fois pour surveiller et cibler les zones et les populations spécifiques vulnérables ou exposées aux chocs climatiques, ainsi que pour déclencher la mise en œuvre de réponses de grande ampleur pour aider les ménages de ces zones.

Les acteurs du développement et de l'aide humanitaire au Sahel, dont la Banque mondiale, ont pris des mesures pour intégrer le suivi de l'insécurité alimentaire (notamment par le biais du Cadre Harmonisé) et des analyses des risques de catastrophe dans leurs programmes à court et à long terme. Les nouveaux systèmes nationaux de protection sociale de ces pays sont quant à eux principalement destinés à gérer et répondre à l'insécurité alimentaire. Les équipes de pays de la Banque mondiale cherchent actuellement à mieux utiliser les modèles et les projections climatiques, en s'appuyant sur les données satellitaires et de télédétection, pour compléter et améliorer le suivi et la réponse à l'insécurité alimentaire et à d'autres risques liés au climat dans le cadre des nouveaux projets.

À propos du poste

Le Centre et DAI souhaitent engager une personne dans le cadre d'une **consultation technique en vue d'apporter des conseils techniques et de l'assurance de qualité des systèmes d'alerte précoce en relation avec les sécheresses et les inondations** afin qu'un financement réactif aux chocs soit assuré par le biais des systèmes de protection sociale adaptative.

Cette mission de consultation appuiera le travail en cours du Centre visant à conseiller les équipes de pays de la Banque mondiale sur l'intégration des données climatiques et des données des alertes précoces dans la conception et la mise en œuvre d'interventions en matière de protection sociale auprès des populations vulnérables dans l'ensemble du Sahel.

Le titulaire de ce poste aura pour mission de contribuer à la conception, d'apporter des conseils techniques de haute qualité et de diriger les analyses des indicateurs liés à la sécheresse et aux inondations. Il sera également impliqué dans l'examen et l'assurance de la qualité du travail actuel des autres fournisseurs du Centre aux côtés de l'équipe du projet Sahel du Centre.

Cette mission a pour but d'améliorer la qualité et la pertinence des systèmes d'alerte précoce spécifiques aux pays pour les initiatives de protection sociale dans les trois pays cibles, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie.

Les tâches dans le cadre de la mission devraient comprendre en grande partie du travail de bureau, dont notamment une revue documentaire, une analyse des données et des discussions en ligne avec l'équipe du projet Sahel du Centre, ainsi qu'avec ses homologues de la Banque mondiale.

Ce travail devrait principalement être sédentaire, et inclure des déplacements occasionnels à Bamako pour mener des entretiens. Les résultats attendus correspondent à **110 jours d'honoraire au maximum, et les livrables sont prévus entre janvier 2024 et décembre 2024.**

La réalisation de ce projet nécessitera une coordination cohérente avec l'équipe du projet Sahel du Centre. Le contractant devra être en mesure de travailler en étroite collaboration avec l'équipe du projet et devra assister à des réunions ou ateliers clés liés à la présentation des méthodologies au niveau des pays.

Le contractant devra également défendre les valeurs du Centre et contribuer à renforcer la réputation externe du Centre en gérant les relations avec les clients et les partenaires dans les secteurs du développement, de l'aide humanitaire, de la finance et universitaire.

Aptitudes et compétences requises

Le candidat idéal doit démontrer les compétences et l'expérience suivantes :

- Qualifications pertinentes au niveau du Master en sciences géospatiales, climatiques ou environnementales, gestion des risques de catastrophe, analyse de données ou similaire.
- Au moins 10 ans d'expérience dans la recherche, l'analyse et la communication de données sur les risques liés au climat et relatives aux alertes précoces (notamment pour les sécheresses et les inondations) dans des contextes à faible revenu ou fragiles.
- Expérience avérée dans la conception, la réalisation et / ou l'assurance de la qualité de recherches appliquées, d'analyses et de rassemblements de données probantes liés aux sécheresses et / ou aux inondations selon des normes élevées, de préférence en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.
- Expérience avérée dans le conseil auprès d'agences internationales et / ou humanitaires et / ou de gouvernements sur des indicateurs permettant d'évaluer et de surveiller les risques liés aux sécheresses et / ou aux inondations.

- La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La maîtrise de l'arabe sera considérée comme un atout.

Le contractant devra rendre compte au responsable du projet Sahel et travailler sous sa direction quotidienne, ainsi que prendre part à des discussions occasionnelles sur les progrès et la coordination avec le Centre for disaster protection (CDP) et l'équipe du PPSAS de la Banque mondiale.

Honoraires, paiements et admissibilité

La rémunération sera basée sur l'expérience et les compétences individuelles, mais, comme le Centre est un projet financé par UK Aid du gouvernement britannique, tous les honoraires des consultants et la rémunération du personnel sont soumis à des contrôles. Les candidats doivent proposer un tarif journalier brut dans leur proposition (voir les instructions ci-dessous), qui doit inclure toutes les taxes applicables. (NB, à titre d'exception, toute TVA britannique applicable doit être indiquée séparément).

Toutes les dépenses applicables approuvées par le Centre / DAI seront couvertes. Cela comprend les frais de déplacement et autres dépenses, le cas échéant, qui auront été mutuellement convenues. Les dépenses approuvées seront facturables exclusivement sur les coûts réels engagés, qui seront justifiés par des reçus.

Paie

Les honoraires seront versés en fonction des jours réels travaillés attestés par les relevés des heures de travail, sous réserve de l'achèvement et de l'approbation des principaux livrables dus au point de facturation. Toutes les dépenses seront remboursées sur la base des coûts réels (contre reçus) en utilisant les modèles de facture et de relevé des heures de travail convenus.

Les factures correctement soumises seront réglées dans les 30 jours suivant leur réception et / ou l'approbation des travaux concernés (la date la plus tardive étant retenue).

Négociation et finalisation des conditions commerciales

DAI, au nom du Centre, se réserve le droit de négocier tous les aspects des coûts et du paiement proposés et n'est pas tenue d'accepter les propositions.

Processus de candidature

Procédure de soumission et date limite

Veuillez soumettre les éléments suivants avant 12 heures, heure du Royaume-Uni, le **30 novembre 2023** par le biais du portail des carrières de DAI à l'adresse

<https://www.dai.com/careers/search>

- Votre CV (maximum 3 pages).
- Une lettre de motivation indiquant dans quelle mesure votre expérience et votre intérêt correspondent à ce travail et de quelle manière vous prévoyez de réaliser ce travail (maximum 2 pages).
- Le tarif journalier brut à titre indicatif que vous souhaitez, incluant toutes les taxes applicables (à l'exception de la TVA britannique qui doit être indiquée séparément).

Veillez noter que vos informations seront stockées de manière confidentielle dans la base de données d'entreprise de DAI, dont l'accès est réservé uniquement au personnel nécessaire de la société DAI. DAI prend votre vie privée au sérieux. Si vous le souhaitez, vous pouvez à tout moment refuser de figurer dans notre base de données en envoyant un e-mail à l'adresse gdpr@dai.com. Consultez notre politique de confidentialité pour plus de détails. Vos informations peuvent être conservées en dehors de l'UE et / ou du Royaume-Uni par l'une des autres sociétés du groupe DAI dont les mesures de protection suffisantes en matière de sécurité et d'utilisation sont en place.

Critères d'admissibilité de DAI

Toutes les personnes présélectionnées seront soumises à une première évaluation basée sur les critères d'admissibilité. Cela comprend la vérification des entreprises en conformité avec les contrôles antiterroristes, les antécédents de conduite inappropriée de l'entreprise, toute poursuite judiciaire contre la ou les entreprises et la vérification initiale des antécédents de la personne proposée. Si des facteurs d'exclusion sont découverts, la candidature peut être refusée sans notification.

Le ou les candidat(s) retenus seront soumis à un examen des antécédents plus approfondi, ainsi qu'à la vérification des références pertinentes, et, dans le cas des entreprises, également à une vérification diligente par l'Outil d'évaluation des capacités de gestion (Management Capacity Assessment Tool, MCAT) de DAI. Cela comprendra une évaluation des :

- Informations sur l'entreprise
- Politiques, procédures et systèmes de protection
- Politiques, procédures, pratiques et systèmes de gestion financière
- Obligation de diligence
- Politiques et procédures relatives à l'esclavage moderne.

L'attribution définitive du contrat ne sera confirmée qu'une fois ces vérifications effectuées.

Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle (DPI) originaux découlant de l'exécution du projet appartiendront au responsable de la gestion du Centre aux fins de l'attribution au Centre d'une licence perpétuelle et irrévocable pour utiliser, attribuer des sous-licences ou exploiter commercialement ces DPI dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, ainsi qu'au bailleur de fonds du Centre, le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FCDO).

Le responsable de la gestion, au nom du Centre, accordera au prestataire de services le droit d'utiliser ces DPI et autres DPI du Centre dans la mesure nécessaire pour s'acquitter de ses obligations dans le cadre de ce projet. Les DPI relatifs à toute propriété intellectuelle de base utilisés par le prestataire de services dans le cadre de l'exécution de la mission resteront la propriété du prestataire de services, qui accordera au Centre (par l'intermédiaire de son responsable de gestion) et au FCDO, l'autorisation d'utiliser ces droits de propriété intellectuelle dans la mesure où ils sont intégralement tenus de jouir de leurs droits d'utilisation des résultats du projet et des DPI originaux.